

# Transports scolaires

Réseau départemental (bus), SNCF, *tidéo*.



## Inscriptions obligatoires

**du 14 au 31 mai**

pour les élèves qui utilisent déjà  
les transports scolaires et  
qui ne changent pas d'établissement

**avant le 13 juillet**

pour les élèves qui s'inscrivent  
pour la première fois  
ou qui changent d'établissement

**TRANSPORTS SCOLAIRES**

[www.cg47.fr](http://www.cg47.fr)

### INFORMATIONS

Tél. : 05 53 69 39 43 ou 05 53 69 39 45

Courriel : [ts-gratuite@cg47.fr](mailto:ts-gratuite@cg47.fr)

[www.cg47.fr](http://www.cg47.fr)

**LOT-ET-GARONNE**  
Conseil général



## OÙ S'INSCRIRE ?

### LIGNES SCOLAIRES DÉPARTEMENTALES

Contactez l'organisateur secondaire (mairie, syndicat...) de votre secteur afin de procéder à l'inscription.

> Pour plus d'informations, contactez le service des transports scolaires  
05 53 69 39 43 ou 39 45

### LIGNES SNCF

Retrait des imprimés auprès des établissements scolaires ou dans les gares.  
Renvoi du document dûment complété au Conseil général :

> Service des transports scolaires - Hôtel du Département - 47922 Agen Cedex 9

### LIGNE RÉGIONALE AGEN / VILLENEUVE-SUR-LOT

Retrait et retour des imprimés auprès des autocars Pascal,  
2 bd Edouard Lacour, 47000 Agen - 05 53 98 50 60

> Formulaires téléchargeables et horaires consultables sur [www.autocarspascal.com](http://www.autocarspascal.com)

### LIGNES RÉGULIÈRES TIDÉO

- Ligne n° 800 : Villeneuve-sur-Lot / Marmande

- Ligne n° 806 : Agen / Nérac

> Pour tout renseignement contactez le  **N° Vert 0800 944 047**

> Formulaires téléchargeables et horaires consultables sur [www.cg47.fr](http://www.cg47.fr)

## FRAIS D'INSCRIPTION

- Pour les lignes spéciales : 15 €, 10 € et 5 € (dégressif suivant le nombre d'enfants)
- Pour les lignes SNCF, Agen / Villeneuve-sur-Lot et *tidéo* : 15 €/enfant

## ORGANISATEURS DE TRANSPORT URBAIN

- Communauté d'agglomération d'Agen : 05 53 48 90 10 / 05 53 48 98 25 et [www.agglo-agen.fr](http://www.agglo-agen.fr)
- Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois : réseau Interval 05 53 40 23 30  
[www.bus-interval.com](http://www.bus-interval.com)
- Val de Garonne agglomération : réseau Évalys  **N° Vert 0808 807 805**

## Droits et obligations des usagers scolaires

- Les transports scolaires sont gratuits sous certaines conditions.
- Le **titre de transport** est **obligatoire** pour tout élève empruntant une ligne de transport.
- Tout élève ayant un comportement incorrect se verra appliquer des sanctions disciplinaires voire financières.
- Sur les lignes scolaires, le **port du gilet fluorescent** est **obligatoire** pour la sécurité de vos enfants à la montée et à la descente de l'autocar. Le non respect de cette consigne peut entraîner des sanctions.

Les droits et obligations sont inscrits au Règlement départemental des transports scolaires, téléchargeable sur le site [www.cg47.fr](http://www.cg47.fr).

**LOT-ET-GARONNE**  
Conseil général

